

6. De qui des soumissions ont-elles été reçues et quels en étaient les chiffres?

7. Existe-t-il actuellement des conventions pour la fourniture de harnais et de selles, et dans l'affirmative, quand ces conventions prennent-elles fin?

L'hon. sir FREDERICK BORDEN (ministre de la Milice et de la Défense):

1. Voyez le rapport de l'auditeur général pour 1904-1905, partie Q, pages 60, 67, 69, 77, 78, 95, 96; 1905-1906, vol. 2, partie Q, pages 69, 70, 72, 77; 1906-1907, vol 2, partie Q, pages 66, 67; 1907-1908, vol. 2, partie P, pages 75, 77, 87 119; 1908-1909; pour cette dernière année l'honorable député trouvera à se renseigner dès que la partie du rapport de l'auditeur général relative au département de la Milice, aura été déposée sur le bureau de la Chambre, ce qui ne saurait tarder.

2. Voyez les renvois déjà indiqués.

3. Par les frères Adams, Toronto; S. et H. Borbridge, Ottawa; Billington frères, Winnipeg; Hugh Carson, limitée, Ottawa; Craig Harness Company, Limited, Ottawa; Kellys, Limited, Halifax; Lamontagne, limitée, Montréal; A. Strachan, Kingston; M. J. Wilson & Sons, Ottawa.

Des fournitures de ce genre ont été obtenues du War Office.

4, 5 et 6. Il faudrait faire une motion pour la production des documents.

7. Oui. Le 31 mars 1910.

COUT DE L'ENTRETIEN DES CORPS PERMANENTS.

M. WORTHINGTON demande:

Quel a été le coût total de l'entretien des corps permanents suivants, durant l'exercice financier clos le 31 mars 1909, et quelle est leur force numérique respective:

1. Corps de l'intendance;
2. Corps des payeurs;
3. Corps médical;
4. Corps de l'artillerie;
5. Branche des magasins de la milice (service extérieur);
6. Corps des commis de l'état-major?

L'hon. sir FREDERICK BORDEN (ministre de la Milice et de la Défense):

1. a) \$77,212; b) 10 officiers, 3 officiers stagiaires, 105 sous-officiers et soldats. En sus de ce nombre 31 civils sont employés au transport de l'eau et au service des casernes à Halifax et Esquimalt au lieu d'hommes enrôlés, ce qui a occasionné une dépense de \$18,528 durant l'exercice financier clos le 31 mars 1909.

2. a) \$38,683; b) 10 officiers, 6 officiers stagiaires, 20 sous-officiers et soldats.

3. a) \$86,357; b) 22 officiers, 1 officier stagiaire, 70 sous-officiers et soldats.

4. a) \$172,781; b) 28 officiers, 24 officiers stagiaires, 134 sous-officiers et soldats. En sus de ce nombre, 35 civils sont employés au lieu d'homme enrôlés, ce qui a nécessité au cours de l'exercice clos le 31 mars 1909 une dépense de \$21,185.

5. a) \$53,346.70; b) 90 employés permanents et 8 journaliers temporaires, etc.

6. a) \$26,823; b) 5 officiers stagiaires, et 25 sous-officiers.

PECHERIE DE HARENG DANS CHARLOTTE.

M. JAMESON demande:

1. Combien de barils de harengs ont été emballés dans le comté de Charlotte, N.-B., pendant les années 1905, 1906, 1907 et 1908, et quelle en a été la valeur annuelle?

2. Combien de barils de "britt" ou hareng-sardine ont été pris dans les eaux contiguës au comté de Charlotte, N.-B., durant la susdite période?

3. A qui ont-ils été vendus et à quel prix, par baril, respectivement?

4. Le ministre de la Marine et des Pêcheries est-il satisfait de la condition de cette pêcherie?

4. Dans la négative, des mesures ont-elles été prises pour l'améliorer? Dans ce cas, quelles sont ces mesures et quand ont-elles été prises?

Le très hon. sir WILFRID LAURIER (au nom du ministre de la Marine et des Pêcheries):

Année.	Barils.	Valeur.
1. 1905	7,965	\$35,842 00
1906	7,384	29,536 00
1907	2,210	8,840 00
1908	2,240	10,890 00
2. 1905	332,496	
1906	218,150	
1907	246,664	
1908	271,254	

3. Principalement à des fabricants de conserves de sardines des Etats-Unis et du Canada, mais, dans une certaine mesure, à des pêcheurs canadiens pour servir de boîte.

Année.	Le baril.
1905	\$2 00
1906	1 50
1907	1 50
1908	1 50

4. Ces conditions sont particulières à cette localité et elles existent depuis trente ans, et il appartient aux gens de l'endroit de s'en occuper.

5. Même réponse que pour le n° 4.

NASSE EN EAU PROFONDE DANS LE COMTE DE CHARLOTTE.

M. JAMESON demande:

1. Durant la période 1900-1909 inclusivement, combien de permis de pêche à la nasse en eau profonde ont été accordés annuellement dans le comté de Charlotte, et quel a été l'honoraire exigé en chacune des années respectives de ladite période?

2. Des permis ont-ils été accordés à des personnes autres que des sujets britanniques? S'il en a été ainsi, en quelles années et à qui?

Le très hon. sir WILFRID LAURIER (au nom du ministre de la Marine et des Pêcheries):

1. 1900 (pas tenu compte).	
1901	469
1902	473
1903	453
1904	463